

ROUGE A LEVRES COSMOS

Habillez vos lèvres d'un voile coloré subtil ou intense fonction de l'application. Sa texture fondante apporte un rendu satiné et lumineux et prend soin des lèvres, les laissant douces et souples.



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	CUTINA® HR FLAKES	Hydrogenated Castor Oil	5,00	Facteur de consistance (85-88°C)	5,00
	CUTINA® GMS V	Glyceryl Stearate	13,50	Facteur de consistance (61-64°C)	13,50
	CEGESOFT® HF 52	Hydrogenated vegetable oil	14,00	Facteur de consistance (50-57°C)	14,00
	CUTINA® CP	Cetyl Palmitate	4,50	Facteur de consistance (46-51°C)	4,50
	CEGESOFT® VP	Olus Oil (and) Hydrogenated Vegetable Oil (and) Candelilla Cera	12,50	Emollient cireux (30-40°C)	12,50
	SOUCI FLEUR MH TOURNESOL COSMOS 404723SOUC001-99	Helianthus Annuus Seed Oil (and) Calendula Officinalis Flower Extract	8,50	Macérât huileux	8,50
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	6,50	Emollient	6,50
	CETIOL® C 5C	Coco-Caprylate/Caprata (and) Tocopherol	8,50	Emollient	8,50
B	EUTANOL® G	Octyldodecanol	11,50	Emollient	11,50
	COVI-OX® T 90 EU C	Tocopherol	0,20	Anti-oxydant	0,20
	PARFUM COSMOS ABRICOT (Robertet)	Parfum	0,30	Parfum	0,30
	CLOISONNE® VIBRANT RASPBERRY F90H	Mica (and) Titanium Dioxide (and) Iron Oxides (and) Silica	10,00	Nacre	10,00
	FLAMENCO® GOLD 220C	Mica (and) Titanium Dioxide	5,00	Nacre	5,00

CARACTERISTIQUES

Aspect : Baume framboise

pH : N.A.

Viscosité : N.A.

PROCESS

Chauffer la phase A à 85°C et homogénéiser 5 minutes. Introduire la phase B et homogénéiser 5 minutes. Enfin, couler vers 55°C dans les moules.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.